

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org www.mvtpaix.org

Déclaration nationale

27 janvier, journée mémorielle et combative en mémoire des victimes de l'holocauste

Le 27 janvier est la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'holocauste. Comme l'indique le site du conseil de l'Europe "L'Holocauste est le nom donné à l'exécution systématique de six millions de Juifs par le régime nazi et ses alliés pendant la Seconde Guerre mondiale. Outre les juifs, d'autres groupes ont été persécutés en raison de ce qui était perçu comme leur infériorité raciale et biologique. Ainsi, les Roms, les handicapés, les prisonniers de guerre soviétiques et les homosexuels. D'autres, tels que les Témoins de Jéhovah, les socialistes et les communistes, ont été ciblés en raison de leurs croyances religieuses ou opinions politiques"...

En cette journée nous devons rappeler une fois encore la déclaration universelle des droits de l'Homme qui stipule que: « chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés sans distinction aucune, notamment celles fondées sur la race, sur la religion ou sur toutes autres conditions »

Il nous faut également garder à l'esprit le principe fondateur de la Charte des Nations Unies qui est de préserver les générations futures du fléau de la guerre et d'agir pour éviter le renouvellement de nouveaux génocides tels que celui commis par le régime nazi contre les juifs ainsi que les autres génocides (arméniens, tutsis...)

Si ce 27 janvier se doit de perpétuer la mémoire et condamner tout déni de l'holocauste, il doit également nous permettre de condamner, une nouvelle fois, toutes les manifestations d'intolérance, d'incitation à la haine, ou les violences à l'égard des personnes ou des communautés en raison de leur appartenance ethnique ou de leurs croyances.

Comme l'a dit le Secrétaire général de l'Onu en 2023 à l'occasion de cette journée, « Les sonnettes d'alarme sonnaient déjà en 1933, mais trop peu ont pris la peine d'écouter, et encore moins en ont parlé ... Aujourd'hui, des échos de ce chant des sirènes de la haine reviennent résonner à nos oreilles ...il y a un mépris croissant pour les droits de l'homme et un mépris pour l'État de droit, alors que des idéologies suprématistes blanches et néonazies sont « en plein essor », et que la négation de l'Holocauste et le révisionnisme, l'antisémitisme, la misogynie, ainsi que d'autres formes de sectarisme religieux et de haine, sont en hausse ».

Il est grand temps que les déclarations du Secrétaire général de l'ONU et les résolutions des Nations Unies soient entendues, respectées et appliquées.

Il est évident que la société civile et l'opinion publique ont un rôle déterminant à jouer pour cela. C'est tout le sens des actions du Mouvement de la Paix pour que l'ONU en appelle au soutien de « Nous les peuples », via une pétition mondiale, pour faire cesser le désastre dans la bande de Gaza et trouver une issue diplomatique pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens. Il y a urgence pour obtenir un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza où les bombardements et les combats ont déjà provoqué plus de 24000 morts et des dizaines de milliers de blessés dans le cadre d'un processus de guerre ayant une dimension génocidaire.

C'est aussi pourquoi nous appelons à faire connaître et à soutenir, dans l'action, les décisions de la Cour Internationale de La Haye (cf <u>notre déclaration du 26 janvier 2024</u>).